

LAURENT MARCANGELI PRÉSIDE LE SYNDICAT MIXTE QUI PORTE LE PROJET

Vers le label « Grand site de France » pour les îles Sanguinaires-Parata ?



L'actualité

PARC NATUREL Feuille de route ambitieuse

P. 2



KEDGE BS Top management

P. 15

CROISIÈRES Au départ d'Ajaccio

P. 5



Le conseil départemental de Corse du Sud et la municipalité d'Ajaccio sont enfin d'accord. Ils ont approuvé la création d'un syndicat mixte en vue de finaliser la démarche d'obtention du label Grand Site de France pour les îles Sanguinaires - pointe de la Parata auprès du ministère de l'écologie.

TRÉSOR. Que de temps perdu dans ce dossier où finalement tout le monde était d'accord. Une Opération « Grand Site » débutée en 2006, revue et corrigée depuis et enfin formalisée en novembre dernier à travers des délibérations du conseil municipal d'Ajaccio et du conseil départemental 2A. Dernière étape, l'arrêté préfectoral du 11 février est venu officialiser les retrou-

vailles des deux collectivités ouvrant la porte à la création de ce syndicat mixte du site Sanguinaires-Parata. Elu à l'unanimité, le maire de la ville impériale, Laurent Marcangeli, en assure la présidence avec, autour de lui, un bureau constitué de Pierre-Jean Luciani, Nathalie Ruggeri-Zanettacci et Anne-Marie Zuccarelli. L'heure est désormais au travail avec comme objectif premier la labellisation « Grand Site ». Ce label a été créé par l'Etat pour reconnaître la qualité de la préservation et de la gestion d'un site classé de grande notoriété et de forte fréquentation. Il est inscrit dans la loi du 12 juillet 2010 portant Engagement national pour l'environnement dite loi "Grenelle 2" et a été intégré au code de l'environnement. Cette distinction est sélective et exigeante. Elle est la reconnaissance d'une gestion conforme aux principes du développement durable, conciliant protection du paysage et de "l'esprit des lieux", qualité de l'accueil du public, animation,

implication des habitants et des partenaires... Il peut aussi être retiré à tout moment en cas de manquement aux engagements de sauvegarde, de mise en valeur, de développement économique local et de respect du visiteur. Le Réseau des Grands Sites de France rassemble des Grands Sites qui ont déjà obtenu le label (une quinzaine) et d'autres qui oeuvrent pour l'obtenir un jour. C'est un lieu d'échange d'expérience, de réflexion et d'innovation, ainsi que de promotion des valeurs communes de ces lieux d'exception. La ville d'Ajaccio et le conseil départemental 2A comptent bien faire entrer les Sanguinaires-Parata dans le club très fermé des labellisés. L'instruction se poursuit avec une première réunion programmée dès le 4 avril. Pour Laurent Marcangeli, le syndicat mixte a en tout cas « tout en main » pour la réussite de ce dossier qualifié de « capital » non seulement à l'échelle locale mais aussi pour toute une Corse qui sait veiller sur ses trésors naturels.

ANNONCES LEGALES :

fax. 04 95 38 76 57

email: al@lepetitbastiais.com

infoline: Sandrine au 04 95 58 70 52

